



# NOTE D'INFORMATION

Chers amis pilotes et copilotes,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article 7.3.5 de la Réglementation des rallyes 2019, pour les CH qui précèdent le départ d'une ES, le pointage sera obligatoirement effectué équipage à bord.

**De ce fait, l'équipage sera casqué et attaché après le franchissement du panneau CASQUAGE et ce jusqu'au point stop ou panneau DECASQUAGE**

Les commissaires en charge du pointage aux CH AVANT DEPART DES ES, se porteront à la hauteur du copilote pour inscrire l'heure de pointage sur le carnet de bord et faire signer la feuille d'émargement.

Comme auparavant l'équipage est **SEUL RESPONSABLE** de l'heure inscrite sur son carnet et il lui appartient de bien vérifier avant signature.

Le Comité d'Organisation.

ECURIE MONTAGNE NOIRE - MONTAGNE NOIRE ORGANISATION

BP 243 - Immeuble Barbey - 81207 MAZAMET CEDEX

tél. 05.63.61.67.66 \* fax. 05 63.61.07.38

mail. [rallyemontagnenoire@wanadoo.fr](mailto:rallyemontagnenoire@wanadoo.fr) \* [www.rallyemontagnenoire.com](http://www.rallyemontagnenoire.com)